



Montpellier, le 12 septembre 2019

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'EN

Objet : Lettre aux parents concernant les évaluations CP-CE1

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Le SE-Unsa 34 a pris connaissance du courrier adressé ce jour à l'ensemble des directrices et directeurs d'écoles du département au sujet des évaluations CP et CE1.

L'envoi et la demande qui le compose pourraient paraître tout à fait normaux si on ne demandait pas aux personnels de personnaliser le courrier.

En effet, cette lettre aux parents, au-delà du simple fait de les informer, fait surtout des directrices et directeurs les vecteurs de propos qui devraient rester ceux de leur hiérarchie.

Il est tout à fait surprenant, pour ne pas dire cavalier, de leur adresser un courrier dont ils ne maîtriseront pas les conséquences en leur demandant de le signer. Cela pourrait les mettre dans des situations tout à fait inconfortables vis-à-vis des familles au contact desquelles ils exercent quotidiennement mais plus que tout, cela révèle le peu de considération que leur porte leur hiérarchie.

Les directrices et directeurs sont des personnels loyaux et agissent au quotidien en fonctionnaires responsables, conscients de l'institution qu'ils représentent aux yeux des parents d'élèves. Les évaluations seront faites, les familles informées et les modalités doivent demeurer à la main du terrain.

Enfin, les personnels mais aussi les parents d'élèves pourront s'interroger plus particulièrement sur la pertinence du contenu de ce courrier dont l'intégralité des informations a bien souvent déjà été transmise en réunion de rentrée par les directeurs ou enseignants des classes. L'impact environnemental et les coûts de reproduction auraient pu être mesurés en amont.

Vous l'aurez compris, Monsieur l'Inspecteur d'académie, le SE-Unsa dénonce ce courrier et sa finalité et conseille donc à chaque directrice ou directeur qui le contacte de ne communiquer que le document PDF issu du site du Ministère. Un document informatif très clair et suffisant qui donne toutes les informations nécessaires aux familles sans transformer les directrices et directeurs en instruments de politiques qui les dépassent.

Restant disponible pour tout échange à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en mon profonde confiance au service public d'Education et aux personnels qui le font vivre.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34